

Contexte

Des changements à l'échelle provinciale

- Modernisation de la collecte sélective: les organisations municipales passent d'un rôle décisionnel à un rôle de livraison de service, avec Éco-Entreprise Québec (ÉEQ) qui devient le principal responsable pour la province
- Élargissement de la consigne
- Révision du système de redevance à l'élimination: modifications visant à forcer une meilleure gestion des matières organiques (MO) dès 2024

Une mise à jour régionale

Les Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des 5 Municipalités régionales de comté (MRC) de l'Abitibi-Témiscamingue ont été récemment révisés, en 2022 et 2023, et leurs nouveaux PGMR sont en vigueur jusqu'en 2030 ou 2031.

Un portrait pour l'Abitibi-Témiscamingue

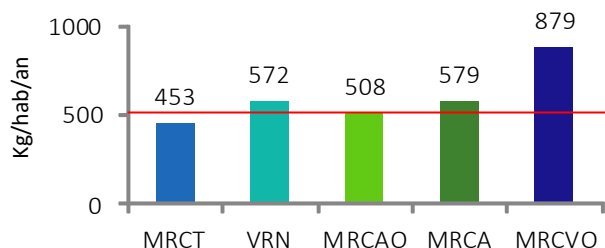
Dans le contexte actuel, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région se sont unies pour réaliser un portrait régional de la GMR. Ce document est un résumé des faits saillants de cette étude.

Performance régionale

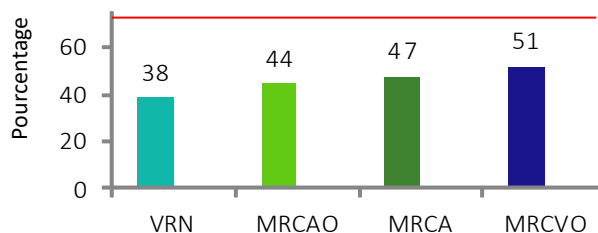
Des objectifs provinciaux à atteindre

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a établi des objectifs provinciaux à atteindre par les MRC avec la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* (PQGMR) et les plans d'actions qui en découlent. Les MRC de la région n'atteignent pas, à l'heure actuelle, les 4 objectifs provinciaux en gestion des matières résiduelles (GMR)¹, à l'exception de 2 MRC de la région qui sont arrivées à réduire à moins de 525kg/hab/an la quantité totale de matières enfouies, soit la MRC du Témiscamingue (MRCT) et la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO). La Ville de Rouyn-Noranda (VRN) et la MRC d'Abitibi (MRCA) se situent tout près de ce seuil, alors que la MRC de la Vallée-de-l'Or (MRCVO) est 350 kg/hab/an plus haut. Les taux de récupération des matières recyclables, des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) ainsi que le taux de valorisation des MO sont tous sous la barre fixée par le MELCCFP. Sur les graphiques, les objectifs provinciaux sont représentés par la ligne rouge.

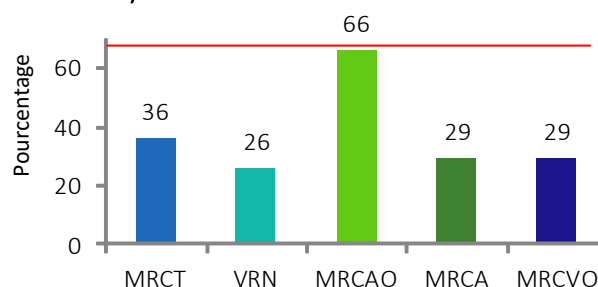
Réduire les quantités de matières éliminées
sous 525 kg/hab/an²



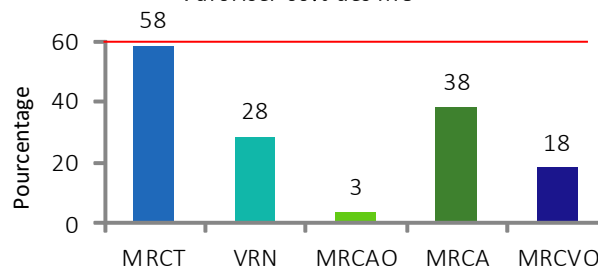
Recycler 75 % du papier, carton, verre,
plastique et métal³



Recycler et valoriser 70 % des résidus CRD



Valoriser 60% des MO⁴



1 - Les dates de références utilisées pour les graphiques et les tableaux varient d'une MRC à l'autre. Consulter le portrait complet pour plus de détails.

2 - Ces quantités sont la somme du secteur résidentiel, secteur industries, commerces et institutions (ICI) et du secteur des résidus CRD. Pour le découpage selon ces 3 secteurs, voir la figure de la page 5.

3 - La MRCT n'a pas compilé cette donnée dans son PGMR en raison du changement de responsabilité en cours vers ÉEQ.

4 - Il s'agit des données pour le secteur résidentiel. L'ensemble des MO considérées varient d'une MRC à l'autre. Leur ventilation selon résidentiel, ICI et boues est présentée à la

Des constats chiffrés

L'étude produite dans le cadre du portrait régional sur la GMR visait à chiffrer, lorsque possible, les différentes matières résiduelles qui sont produites en Abitibi-Témiscamingue, leur quantité, leur taux de récupération, leur devenir, leur transport et les GES qui y sont liés. Quelques chiffres saillants ressortent de la compilation régionale.

Des tonnes de matières enfouies

92 270 tonnes de matières enfouies en 2021 pour l'Abitibi-Témiscamingue, une **augmentation de 10 %** depuis 2016.

Des dépenses publiques importantes

50 millions \$ est la somme totale prévue sur 7 ans par les MRC pour la mise en œuvre des mesures de leur PGMR afin d'améliorer leur performance en GMR.

À ces montants s'ajoutent les dépenses liées aux opérations déboursées par le secteur municipal (collecte, transport, traitement, disposition). À titre d'exemple, ce sont:

- **3,2 millions \$** pour la MCRT en 2020
- **3,5 millions \$** pour la VRN en 2020
- **3,3 millions \$** pour la MRCVO en 2022

Des flux de matières

538 700 km sont parcourus approximativement par les matières recyclables et les déchets afin d'atteindre les centres de tri hors région et les sites d'enfouissement régionaux. À cela s'ajoutent les milliers de km parcourus localement par les camions de collecte.



27 400 tonnes de matières quittent la région, soit les matières recyclables issues de la collecte sélective, la majorité des résidus domestiques dangereux (RDD), les produits électroniques en fin de vie utile (PEFVU), les pneus, etc.

Des émissions de GES

77 000 tonnes éq. CO₂ représente la quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES) qui ont été produites par les matières enfouies en 2021. Cela équivaut à 770 000 trajets aller-retour entre Montréal et Toronto en avion. En effet, la décomposition des déchets produit ces gaz, particulièrement la décomposition des MO qui émet du méthane, un gaz 25 fois plus puissant en termes d'effet de serre que le CO₂. À ce total s'ajoutent toutes les émissions liées au transport mentionné ci-haut.

13 000 tonnes éq. CO₂ d'émissions sont évitées annuellement grâce au système de captation des biogaz installé au lieu d'enfouissement technique (LET) de la MRCVO à Val-d'Or. Les 2 autres LET de la région ne disposent pas de tel système et émettent directement leurs biogaz dans l'atmosphère.

Des défis communs

Avec l'analyse des PGMR, le portrait a fait ressortir 4 principaux enjeux communs entre les territoires de la région :

- 1 Les difficultés à favoriser la réduction à la source et défis liés à la filière réemploi
- 2 Le faible taux de récupération chez les ICI
- 3 Le manque de débouchés pour les résidus CRD
- 4 Les enjeux de gestion des matières organiques et des boues

Ces derniers sont développés dans les prochaines pages. D'autres enjeux existent en Abitibi-Témiscamingue, ceux-ci ne seront toutefois pas abordés dans ce document synthèse, mais sont exposés dans le portrait complet.

Plusieurs contraintes régionales ont aussi été notées:

- Manque de connaissance sur ce qui est réellement contenu dans les matières résiduelles
- Contraintes réglementaires pour le développement de débouchés locaux ou régionaux
- Manque de débouchés régionaux pour plusieurs matières
- Gestion à l'échelle provinciale de plusieurs filières (recyclage, consigne, RDD, PEFVU, résidus sous la responsabilité élargie des producteurs (REP), etc.)
- Éloignement des grands centres et vaste territoire à couvrir pour la collecte

La réduction à la source

Malgré que la réduction soit prioritaire dans la hiérarchie des 3RV-E, son application repose en grande partie sur des initiatives individuelles, pour lesquelles les municipalités ont des leviers d'influence limités.

Pour les citoyens, des habitudes de vie zéro déchet permettent la réduction à la source. La région ne compte aucun bottin pour l'achat en vrac. Quelques commerçants acceptent les contenants réutilisables, mais ceux-ci ne sont pas répertoriés dans un tel bottin. Le groupe Facebook Zéro déchet Abitibi-Témiscamingue est actif et compte plus de 6 700 membres.

La réduction chez les industries, commerces et institutions (ICI) dépend de la volonté de l'organisation. Différentes façons d'appliquer ce principe existent telles que l'écoconception, l'approvisionnement responsable ou des politiques internes de GMR. Quelques actions sont prévues dans certains PGMR pour appliquer la réduction au milieu municipal. Les institutions publiques comptent parmi les plus gros générateurs. La région ne compte que 5 organisations certifiées ICI ON RECYCLE + et très peu d'autres certifiés par d'autres certifications environnementales. Une seule entreprise pratique la consigne autogérée, ce qui pourra être appelé à changer avec les réformes provinciales sur l'élargissement de la consigne.

Enjeux et réalités territoriales

- Repose sur des actions individuelles
- Aucun bottin Zéro Déchet
- Peu d'incitatifs pour les citoyens et les ICI
- Surconsommation et achats en ligne

Actions municipales

- Mesures d'information, sensibilisation et d'éducation (ISÉ)
- Subventions à l'achat de produits réutilisables (couches lavables, produits d'hygiène)
- Politiques internes d'approvisionnement durable et plans internes de GMR
- Aide (accompagnement, subvention, ISÉ) aux événements écoresponsables

Saviez-vous que?

Un enfant utilise en moyenne entre **5 000 à 7 000 couches jetables**. Le temps de décomposition d'une couche jetable est estimé à environ **300 à 500 ans**. Au Québec, ce serait plus de **60 000 tonnes** de couches qui se retrouvent à l'enfouissement chaque année.



Crédit photo: GÉCO

Les événements écoresponsables

Les événements, tels que les festivals et les rassemblements sportifs, sont des occasions où l'utilisation de produits à usage unique est grande et où le tri représente un défi. Les 5 MRC ont prévu des mesures en lien dans leur PGMR.

En outre, une entreprise d'économie sociale de la région, le GÉCO, propose des services aux organisateurs d'événements. Il offre la location de verres réutilisables et de station d'eau portative, ainsi que la location d'îlots de tri. De plus, ils ont développé une patrouille verte qui, en plus de sensibiliser les participants, trie les matières a posteriori. En 2019, grâce à cette patrouille verte, c'est 7,4 tonnes qui ont été détournées de l'enfouissement, ce qui a permis d'atteindre un taux de valorisation de 79 %. Le GÉCO a aussi offert des formations pour les organisateurs d'événements; ce sont plus de 60 organisations de la région qui ont été formées depuis 2009. Les services offerts par le GÉCO sont appelés à potentiellement changer en raison, notamment, de l'arrivée à échéance de leur subvention à la mission.

Le réemploi

Le réemploi dépend largement d'organismes à but non lucratif (OBNL) tels que les ressourceries, les comptoirs familiaux, les maisons de la famille, etc. dont les activités sont plus ou moins intégrées aux opérations municipales dépendamment des territoires. C'est plusieurs centaines de tonnes qui évitent l'enfouissement chaque année par cette filière. À titre d'exemple, c'est presque **900 tonnes** de matières (meubles, textiles, nourriture et autres articles divers) qui ont transité par la Centre Bernard-Hamel (ressourcerie et banque alimentaire) en 2023.

Actions municipales

- Diffusion des adresses où aller porter des items (bottin vert ou bottin des réparateurs)
- La VRN et MRCA subventionnent des OBNL en réemploi
- La VRN et la MRCVO ont des partenariats avec des OBNL pour intégrer le réemploi aux services municipaux aux écocentres. La MRCT a un partenariat pour les vélos et leurs pièces récupérés à l'écocentre.

Enjeux et réalités territoriales

- Repose sur des OBNL (enjeux financiers, main d'œuvre, entreposage)
- Tonnages peu compilés
- Réutilisation difficile dans le cas des encombrants collectés de porte à porte
- Secteur informel très actif (petites annonces, Market Place, ventes de garage)
- Filière de la réparation est peu développée
- Peu d'exemple de prêts ou location d'items à usage ponctuels (outils, jeux, costumes, équipement de sports, etc.)

Des ressourceries débordées

Les ressourceries de la région croulent sous les items reçus. Bien que les citoyens peuvent avoir de bonnes intentions en souhaitant que leurs biens soient réutilisés, cela ne justifie pas la surconsommation. Par exemple, certains vêtements reçus ont encore des étiquettes. En outre, il semble y avoir un manque de compréhension de la filière par les citoyens, car, pour l'instant, aucune option de recyclage (ex.: déchiquetage pour bourrure ou panneaux isolants) n'existe sur le territoire, donc les vêtements abîmés reçus doivent être triés et jetés, sauf dans le cas de la ressourcerie Bernard-Hamel qui transforme le coton dégradé en « guenille ».

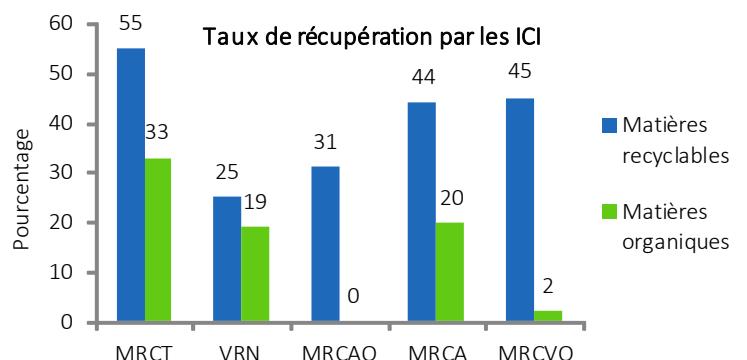


2

Faible taux de récupération chez les ICI

Le secteur des industries, commerces et institutions (ICI)

Les tonnages de matières résiduelles issues des ICI représentent plus de **36%** des matières enfouies dans la région, soit **33 500 tonnes**. Les taux de récupération sont bas et plusieurs inconnus demeurent quant aux matières résiduelles produites par les ICI. Des accompagnements personnalisés et des approches en économie circulaire font partie des mesures prévues par les MRC pour améliorer ce bilan. Des certifications et des fonds d'aide à l'amélioration de la GMR sont aussi des avenues possibles pour les ICI.



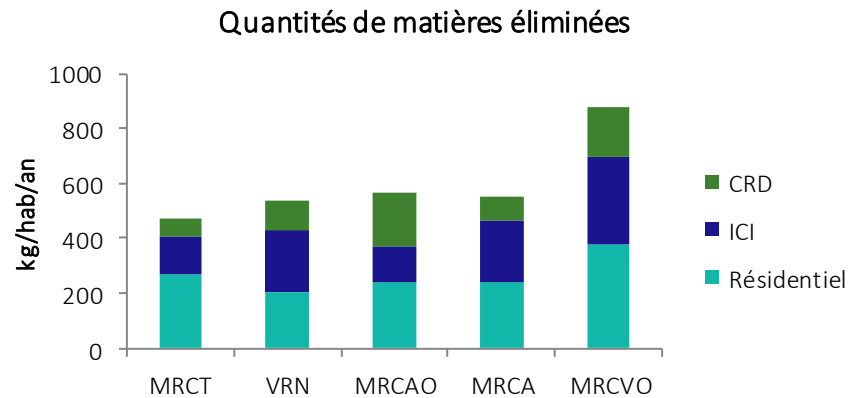
Le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) mène plusieurs actions pour mieux documenter les gisements du secteur industriel et travaille actuellement à une cartographie régionale pour favoriser les maillages et synergies dans le développement de pôles de transformation. Le CTRI étudie des débouchés potentiels pour certains résidus. La SADC d'Abitibi-Ouest est aussi active en économie circulaire et mène plusieurs projets pilotes.

Enjeux et réalités territoriales

- Repose sur la volonté des gestionnaires des ICI
- Forts tonnages et faible récupération
- Disparité des coûts pour les ICI (desserte municipale, desserte privée)
- Plusieurs freins pour les ICI: économiques, main--d’œuvre, logistique
- Méconnaissance des matières générées et des filières parallèles
- Peu d’ICI certifiés
- Peu de leviers municipaux
- Acteurs proactifs en économie circulaire, mais relativement peu d’initiatives et peu diffusées

Actions municipales

- Mesures d’ISÉ
- Certaines actions d’accompagnement
- Tarification incitative
- Diffusion de bons coups
- Caractérisation prévue pour VRN et MRCA



Type de matières	Quantité	Proportion du total régional collecté
Déchets	33 500 t	36%
Recyclage	10 320 t	44%
MO	1 250 t	12%

3 Manque de débouchés pour les résidus CRD

Le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD)

Les résidus CRD représentent **21%** des matières enfouies, soit plus de **30 000 tonnes**. Un gaspillage important à lieu sur les chantiers, soit près de 30% des matériaux neufs qui sont rejetés. Très peu de tri est fait, en amont lors des activités de CRD, ou en aval aux lieux qui acceptent les CRD (écocentres, entreprises, LET).

La région ne compte aucun centre attesté pour le tri des résidus CRD. À l’exception des agrégats, qui sont facilement réutilisés, parfois même sur place, aucun débouché territorial n’existe pour la valorisation des autres résidus CRD à l’exception de l’enfouissement (incluant l’usage comme matériel de recouvrement aux sites d’enfouissement pour les bardeaux d’asphalte par exemple).

Le bois résiduel, qui représente environ **19 500 tonnes** annuellement dans la région, est mentionné comme un des enjeux prioritaires dans la région depuis la perte de son usage en valorisation thermique en 2013. Des solutions potentielles sont connues, mais l’opérationnalisation rencontre plusieurs écueils. La rentabilité de l’implantation de nouvelles filières, les défis technologiques, environnementaux et réglementaires que représentent les contaminants présents dans le bois résiduel, ainsi que la structuration de l’approvisionnement et du conditionnement des résidus en sont des exemples.

Quelques initiatives pour augmenter le réemploi des résidus CRD pourraient voir le jour au cours des prochaines années dans la région grâce à l’implication d’OBNL en réemploi. Un projet de centre de tri régional est cours d’étude.



Enjeux et réalités territoriales

- Forts tonnages
- Forts taux d'enfouissement, car peu de débouchés
- Valorisation des agrégats à près de 100 %
- Freins pour le tri en amont: espace sur les chantiers, disponibilité de conteneur, coûts en main-d'œuvre vs coûts à l'enfouissement
- Freins pour le tri en aval: aucun centre de tri régional, faible valeur des résidus CRD (car peu de débouchés)

Actions municipales

- Mesures d'ISÉ pour les entrepreneurs et les citoyens
- Certaines actions pour favoriser la déconstruction
- Augmenter le réemploi des CRD aux écocentres
- Tarification incitative au tri
- Contribuer à la recherche régionale de débouchés
- Certaines mesures de caractérisations

4 Enjeux de gestion des matières organiques et boues

La valorisation des matières organiques

La valorisation des matières organiques représente une des priorités pour le secteur municipal pour les prochaines années. Après avoir concentré des efforts au cours des vingt dernières années sur la collecte des matières recyclables, dont la responsabilité passe maintenant à l'échelle provinciale, les MRC orientent de nombreuses actions vers les matières organiques. Celles-ci représentent une proportion importante des déchets enfouis et sont responsables de l'émission d'une grande proportion des GES dans les LET. Le gisement total est estimé à **38 000 tonnes** par années, mais seules **10**

000 tonnes sont récupérées et valorisées annuellement. 4 MRC sur 5 ont déjà implanté le compostage, dont la MRCT depuis 2011, et utilisent chacune une plateforme de compostage différente. En plus de l'implantation de la collecte des matières organiques pour les secteurs qui ne sont pas actuellement desservis ainsi que l'inclusion des générateurs qui n'ont pas encore accès à ce service, les MRC chercheront à augmenter les taux de récupération pour les secteurs déjà des-

Le gaspillage alimentaire est un phénomène important qui contribue à générer autant de matières organiques. Au Québec, c'est **41 %** des aliments produits qui sont jetés, du champ au frigo, en passant par le réseau de distribution. De cette quantité, ce serait 39 % qui auraient pu être donné ou mangé. Certains OBNL, dont les banques alimentaires, permettent de diminuer ce gaspillage. À titre d'exemple, la Banque alimentaire du Centre Bernard Hamel a récupéré plus de **400 tonnes** en 2021.

Objectifs de la <i>Stratégie québécoise de valorisation des matières organiques (SVMO)</i>	MRCT	VRN	MRCAO	MRCA	MRCVO
Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025	100 %	80 %	0 %	100 %	100 %
Gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025.					
→ Taux de récupération actuel	33 %	19 %	0 %	20 %	2 %
Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée par la SVMO en 2030					
Résidentiel	58 %	28 %	3 %	38 %	18 %
ICI ⁵	32 %	13 %	0 %	22 %	2 %
Boues municipales ⁶	42 %	99 %	100 % ⁷	100 %	100 %

5 - Exclut les tonnages du secteur agroalimentaire, qui sont revalorisés à des taux de 98% (VRN), 79% (MRCAO), 98% (MRCA) et 92% (MRCVO). Ce taux n'est pas connu pour MRCT.

6 - Les taux de récupération des boues de fosses septiques sont assumés à 100% pour toutes les MRC, mais les tonnages réels sont inconnus.

7 - Chiffre global de 100% inscrit dans le PGMR malgré qu'il est mentionné qu'une partie ait été éliminée.

Enjeux et réalités territoriales

- Implantation à compléter sur certaines parties du territoire
- Faible taux de récupération
- Faible participation des ICI
- Gaspillage alimentaire chez les citoyens et les ICI
- La recirculation d'aliments comestibles rencontre plusieurs freins et dépend d'OBNL

Actions municipales

- Promotion du feuillicyclage et herbicyclage
- Bonification de la collecte des MO
- Mesures d'ISÉ pour le citoyen et les ICI
- Certaines mesures d'accompagnement pour les ICI



La gestion des boues

Les boues de fosses septiques et les boues municipales représentent un défi en raison du manque de connaissance sur ce gisement ainsi que du besoin de développer de nouveaux sites de traitement dans les prochaines années. Les contaminants présents dans les boues, dont les polluants dits éternels (substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques [SPFA ou PFAS]), représentent aussi un enjeu émergent, et ce, pour toute la province.



Enjeux et réalités territoriales

- Gisement méconnu
- Responsabilités municipales variables d'une MRC à l'autre pour les fosses septiques, donc plus ou moins de leviers d'action
- Quelques cas de municipalisation de la vidange des fosses septiques
- 2 sites de traitements des boues de fosses septiques, contrainte potentielle de capacité
- Études en cours

Actions municipales

- Mieux documenter le gisement et certaines mesures pour le suivi des vidanges des fosses septiques
- Certaines actions pour la recherche de traitements locaux des boues de fosses septiques

Un portrait collaboratif pour une concertation régionale

Ce projet découle d'une collaboration entre les SADC de la région et le CREAT. Il a également été rendu possible grâce à la participation des responsables en GMR des différentes MRC. Le portrait préliminaire détaillé de plus de 80 pages a ainsi été produit par le CREAT. Il a été nommé « préliminaire » en raison de l'imprécision des données disponibles. Toutefois, il étoffe plusieurs informations pertinentes sur le secteur de la GMR. Cet outil, ainsi que cette version résumée, visent à alimenter les échanges entre les acteurs du milieu et ultimement à favoriser les maillages et le développement d'initiatives pour améliorer la GMR en Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs actions municipales qui seront entreprises dans les prochains 7 ans sont communes à toutes les MRC de la région. La mutualisation des efforts pourrait représenter une opportunité de synergie afin de décupler les retombées potentielles des mesures. De plus, certains projets d'OBNL et d'entreprises pourraient présenter des solutions pour des problématiques rencontrées par le secteur municipal.

Consulter le site internet du CREAT dans la section GMR pour [consulter le portrait complet](#).



Ce portrait a été réalisé dans le cadre de la démarche Climat de changement, une démarche provinciale coordonnée par le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) visant à faciliter la résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques.

Ce projet est réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada à travers le Fonds pour dommages à l'environnement.

Ce projet est également rendu possible grâce au Programme Virage Vert mis en œuvre par le Réseau des SADC avec l'Agence de développement économique Canada.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



Crédits photos: Images issues de banques d'image gratuite, soit pixel, paxabay et freepik, sauf lorsque spécifié. Photo d'entête et de couverture du portrait préliminaire complet: Andréa Lalanne.

